

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 26 avril 2017

À l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour transformer, rénover et créer des lucarnes à l'avant et à l'arrière de l'immeuble comptant deux logements, Avenue du Castel, 105.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous sommes attristés par la disparition des éléments décoratifs d'intérieur dû aux infractions du précédent propriétaire et nous souhaitons que le maximum soit fait pour préserver le bâtiment et sa façade.

Ensuite, le projet prévoit le percement de la toiture à rue et côté jardin. Si la création de lucarnes côté cour entraîne peu de perte en terme architectural, nous souhaitons que les lucarnes en façades avant respectent les formes des fenêtres de la bâtisse. Nous souhaiterions donc que les lucarnes avant prennent une forme d'arc (voir annexe).

De plus, nous mettons en doute l'accessibilité au local vélo lorsque le garage sera occupé par une voiture. Peut-être faudrait-il envisager un percement plus grand (entre le garage et le local vélo) ou déplacer le stationnement vélo dans le prolongement du garage.

En conclusion, au vu de l'ensemble de ces remarques, nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Coordinateur de Wolu-Inter-Quartiers

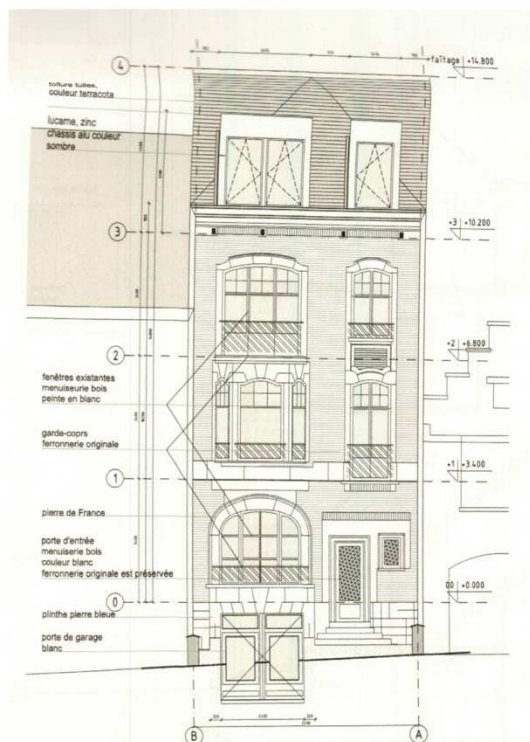
Geneviève Vermoelen,
Comité de quartier Parvis Saint-Henri.

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

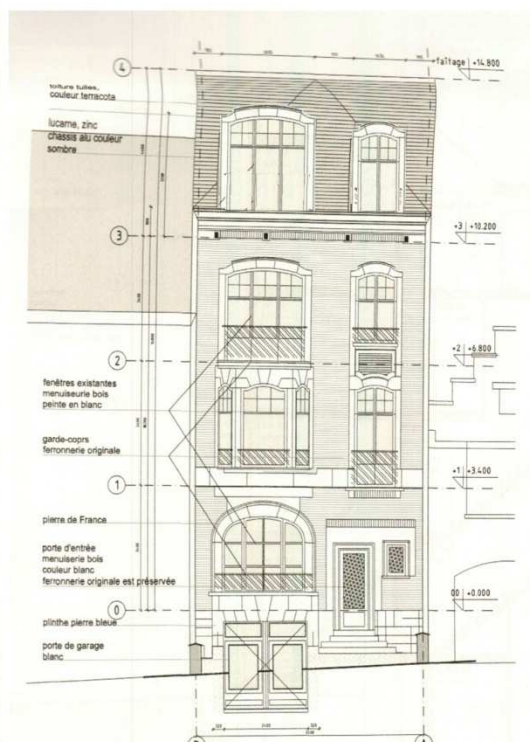
Annexe:

Projet présenté

Projet avec lucarnes intégrées



Façade nord, sur la rue Castel



Façade nord, sur la rue Castel